

Réaménagement des rues

Jean Wenger-Valentin
& Frédéric-Guillaume Raiffeisen

Quartier du Wacken,
Strasbourg



Concertation préalable*
du 9 septembre
au 11 octobre 2019

* en application des articles L.103-2 et R.103-1 du code de l'urbanisme, la concertation a pour objet d'informer et de recueillir les avis et les observations du public sur les grandes orientations proposées. Les avis émis serviront à l'établissement du cahier des charges, document support pour la conduite des études par le maître d'œuvre.

Contexte

En articulation avec les fonctions européennes de Strasbourg, le quartier du Wacken est aujourd'hui un secteur stratégique en matière de développement urbain, notamment au travers du futur quartier d'affaires Archipel et de projets d'équipements emblématiques tels que le Palais de la musique et des congrès (PMC), le Parc des expositions (PEX) ou encore le théâtre du Maillon.

Ce quartier accueillera de nombreuses activités tertiaires, mais comprendra également des logements ainsi que des commerces et des services de proximité. Il convient ainsi de garantir une desserte efficace de ce nouveau quartier et d'adapter la trame viaire aux futurs besoins en matière de déplacements.

Les études de trafic réalisées dans le cadre du réaménagement de l'ensemble du secteur du Wacken indiquent que le doublement des voies des rues Frédéric-Guillaume Raiffeisen (anciennement rue du Wacken) et Jean Wenger-Valentin sera nécessaire à l'échéance de réalisation de la 2ème phase d'Archipel (au Nord du Boulevard de Dresde).

Après l'aménagement d'une nouvelle rue Alice Mosnier entre l'avenue Pierre Mendès France et la rue Fritz Kieffer, réalisée dans le cadre de la 1ère phase du quartier d'affaires (au Sud du Boulevard de Dresde), ce nouveau projet répondra aux besoins de déplacements générés par la mise en œuvre de l'ensemble des opérations d'aménagement et d'urbanisation du secteur du Wacken.

Périmètre du projet soumis à la concertation

Le périmètre du projet soumis à la concertation est le suivant :

- carrefour Pasteur / Herrenschmidt (au niveau du P+R Rives de l'Aar)
- rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen
- rue Jean Wenger-Valentin
- carrefour Jean Wenger-Valentin / Dresde / Schutzenberger

Objectifs

- Fluidifier la circulation actuelle du quartier du Wacken et anticiper l'augmentation future du trafic.
- Améliorer la desserte du quartier Archipel et des différents équipements existants ou à réaliser (PMC, théâtre du Maillon, PEX,...).
- Renforcer la circulation des modes actifs, avec un meilleur partage de la voirie et un aménagement dissuasif pour le stationnement sauvage.
- Améliorer le fonctionnement des différents carrefours existants.



Chiffres clés

550 mètres

Linéaire de rues à réaménager

2 M€ TTC

Coût estimé du projet hors acquisitions foncières et travaux connexes

Les caractéristiques du projet

- Aménagement de 2 voies de circulation dans chaque sens sur les rues Frédéric-Guillaume Raiffeisen et Jean Wenger-Valentin.
- Rétablissement des continuités piétonne et cyclable et pour lequel deux scénarios ont été examinés.
- Modification des carrefours Pasteur / Herrenschmidt (au niveau du P+R Rives de l'Aar) et Jean Wenger-Valentin / Dresde / Schutzenberger (en face du nouveau théâtre du Maillon) afin d'intégrer le doublement des voies de circulation et d'améliorer leur fonctionnement et leur lisibilité : création de sas à vélo, gestion des traversées, meilleure intégration de la circulation bus,...



- Réflexion sur les modalités de desserte de la partie Nord du quartier Archipel pour les personnes venant de l'Ouest.
- Aucune incidence sur le parcours de la ligne de bus n°60 et sur la circulation de la ligne B du tramway

Des conditions à réunir pour la réussite du projet

Préservation du bel alignement de platanes au Nord des voies du secteur d'études.

Cet alignement d'arbres, caractéristique des grandes allées paysagères, constitue un paysage emblématique de l'axe Est/Ouest qui traverse le Wacken. De plus, cette séquence paysagère fait partie intégrante de la trame verte du quartier et se connecte aux systèmes naturels le long de l'Aar et du canal de dérivation.



Rétablissement des accès et des usages aux banques, à l'hôtel de Région et aux autres riverains.

Le projet de réaménagement de ce linéaire de rues nécessitera a fortiori des acquisitions foncières sur des parcelles actuellement privées. En cas d'impacts fonciers, il sera nécessaire de restituer aux propriétaires concernées les accès à leur terrain, mais également de prévoir des travaux connexes de remise en état : places de parkings, clôtures, espaces verts, arceaux à vélos,...

Scénario 1



Le scénario 1 prévoit l'aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle au Nord et au Sud de la chaussée sur l'ensemble du linéaire.

Ainsi, les cyclistes circulent dans le même sens que les automobilistes. Par ailleurs, la continuité piétonne est rétablie au Nord et au Sud avec des trottoirs adaptés.

Ce scénario permet ainsi d'avoir un espace dédié pour chaque mode de déplacements et s'intègre dans la continuité de l'aménagement du boulevard

de Dresde. De plus, cet aménagement s'inscrit dans le développement du réseau Vélostras.

Toutefois, ce scénario nécessite des acquisitions foncières de part et d'autre de la voirie ainsi que des travaux de remise en état : restitution des accès, clôtures, parkings, espaces verts,... Ces acquisitions et travaux connexes sont plus importants que dans le scénario 2. L'aménagement proposé garantit par contre une bonne lisibilité et plus de sécurité pour les différents usagers.



Profil existant



Profil projeté

Scénario 2



Le scénario 2 prévoit l'aménagement d'une voie verte sur le trottoir au Sud. Ainsi, l'espace sera partagé entre les piétons et les cyclistes.

Au Nord, seul un trottoir est créé sur l'ensemble du linéaire.

Ce scénario permet une connexion efficace à la piste cyclable le long du canal de dérivation et à l'allée des soupirs, située derrière le Lawn et l'Hôtel de Région.

Néanmoins, ce scénario ne répond pas entièrement au niveau de service souhaité pour le réseau Vélostras. Il nécessite de composer avec un partage de l'espace entre piétons et cyclistes.

Les acquisitions foncières et les travaux connexes à prévoir sont moins importants que dans le scénario 1.



Profil existant



Profil projeté

Le projet Vélostras



Vélostras est un projet de réseau cyclable à haut niveau de service, unique en France, qui se compose de 9 itinéraires radiaux allant de la seconde couronne jusqu'au centre-ville et de trois itinéraires circulaires totalisant 130 km.

Ce réseau permettra de renforcer l'usage du vélo en première et seconde

couronne et sur des déplacements supérieurs à 5 km. Vélostras développera également de nouveaux usages du vélo (vélo électriques, vélo cargo...) et touchera de nouveaux publics (personnes âgées, jeunes...).

Plus d'informations sur : <https://www.strasbourg.eu/velostras-le-reseau-cyclable-a-haut-niveau-de-service>

Une voie verte, c'est quoi ?



Introduit au code de la route par décret du 16 septembre 2004, la voie verte est une voie réservée aux piétons et aux véhicules non motorisés. Ainsi, les conducteurs de véhicules motorisés ne doivent pas circuler sur une voie verte.

Ce statut permet de donner un véritable espace dédié aux modes actifs au sein d'un projet d'aménagement.

Étapes à venir

| Fin 2019 | 2020–2021 | 2022 |
|--|--|---------|
| Bilan de la concertation et définition du programme d'études | Etudes techniques et environnementales du projet | Travaux |

Comment vous informer ? Comment participer ?

Consultez l'exposition visible dans les lieux suivants :

Centre Administratif

1, parc de l'Etoile
à Strasbourg
Du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h 30
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
www.strasbourg.eu

Mairie de Schiltigheim

110, route de Bischwiller
à Schiltigheim
Du Lundi au Jeudi de 8h30
à 12h et de 14h à 17h30
Le Vendredi de 8h30 à 14h
www.ville-schiltigheim.fr

Faites part de vos observations

- Dans les registres mis à votre disposition dans les lieux accueillant l'exposition.
- Auprès de l'équipe projet pendant ses permanences aux dates et lieux suivants :
 - Lundi 9 septembre 2019, de 10h à 12h au Centre Administratif (salle 144 - plateau d'accueil)
 - Jeudi 19 septembre 2019, de 16h à 18h en mairie de Schiltigheim
 - Mercredi 25 septembre 2019, de 10h30 à 12h30 au Centre Administratif (salle 144 - plateau d'accueil)
 - Vendredi 11 octobre 2019, de 14h à 16h au Centre Administratif (salle 144 - plateau d'accueil)
- Par courriel :
ProjetReamenagement-WengerValentinRaiffeisen@strasbourg.eu
- Par courrier :
Eurométropole de Strasbourg
Concertation préalable pour le réaménagement des rues Jean Wenger-Valentin et Frédéric-Guillaume Raiffeisen – quartier du Wacken à Strasbourg

Département grands projets à la Direction de la mobilité,
des espaces publics et naturels
1, parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex

Plus d'informations sur ce projet : 03 68 98 80 70 – www.strasbourg.eu

